

Nucléaire : le site de construction du premier SMR suscite le débat

Emmanuel Macron réunit, ce lundi 26 février, un conseil de politique nucléaire qui pourrait trancher sur le site où sera construit le premier petit réacteur d'EDF.  
Par Géraldine Woessner

Le président doit tenir, ce lundi 26 février, un troisième conseil de politique nucléaire (CPN), deux ans après la décision de Belfort de relancer la filière. Initialement prévue en janvier et reportée pour cause de remaniement, la réunion doit permettre de prendre des « décisions structurantes » sur deux aspects majeurs de l'avenir du nucléaire : la pérennisation et le renouvellement des usines de recyclage d'Orano à La Hague, et le choix du site qui accueillera le premier prototype de petit réacteur modulaire français, Nuward, porté par EDF, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), TechnicAtome et Naval Group.

Ce SMR, réplique en taille réduite (300 mégawatts) des réacteurs à eau pressurisés, a pour vocation d'alimenter électrolyseurs ou sites industriels pour accélérer la décarbonation de l'économie, et surtout d'être vendus à l'export. Le temps presse, tant la concurrence internationale se fait pressante. EDF et le CEA souhaitent que le prototype soit construit à Marcoule, dans le Gard. Mais ce choix suscite le débat... Dans un courrier envoyé en fin de semaine dernière à Emmanuel Macron, le député de Fessenheim Raphaël Schellenberger (LR) dénonce un non-sens. Entretien.

Le Point : Un troisième conseil de politique nucléaire se tient ce lundi, il doit, selon nos informations, décider d'un plan de renforcement des infrastructures pour le cycle du combustible. En quoi est-ce important ?

Raphaël Schellenberger : C'est essentiel, car s'occuper du cycle du combustible est ce qui permet d'assurer dans le temps la capacité à exploiter du nucléaire en France, et c'est ce qui fait réellement notre souveraineté. La France se distingue dans le monde, car elle est le seul pays à maîtriser tout le cycle du combustible. À La Hague, les combustibles usés sont traités pour en réduire à la fois la dangerosité et le volume, et pour les remettre dans le circuit dans une logique d'économie circulaire. Notre installation date du début du plan nucléaire, et elle a besoin d'être renouvelée. Si l'on ne fait rien aujourd'hui, dans vingt ans, nous aurons perdu la maîtrise du cycle. Cette décision aurait sans doute dû être prise il y a dix ans. Il est encore le temps de la prendre, mais c'est le dernier moment.

Par ailleurs, une décision est attendue sur le site qui accueillera un prototype du petit réacteur modulaire Nuward, le réacteur d'EDF. Là aussi, vous pensez que le temps presse ?

Oui, parce que le marché mondial des réacteurs modulaires est en train de s'organiser, et que si l'on ne décide pas maintenant de construire, on risque de passer à côté. Les autres sont déjà prêts. Le temps de la recherche est terminé. Nuward n'est pas un réacteur compliqué, ce n'est rien d'autre que les réacteurs à eau pressurisée (REP) qu'on connaît aujourd'hui, en petite taille. Il existe à l'échelle mondiale des offres similaires – l'américain Westinghouse, par exemple, a un réacteur de 300 MW qu'il est prêt à vendre dans le monde entier. Il est temps pour nous de désigner un site, de construire, et de nous lancer. Notre pays n'a pas vocation à utiliser en grand nombre ces petits réacteurs de production d'électricité –

notre réseau est plus adapté à des réacteurs de grande puissance. Mais nous avons besoin de démonstrateurs, pour pouvoir les vendre à l'étranger.

EDF et le CEA soutiennent le choix de Marcoule, un site auquel vous êtes opposé. Pourquoi ?

Parce que Marcoule est un site de recherche du CEA qui doit permettre de créer des démonstrateurs pour un réacteur innovant, celui de la fermeture du cycle ! Il était identifié pour accueillir le réacteur Astrid, à neutrons rapides (RNR), un projet de réacteur nucléaire de quatrième génération capable de consommer les produits issus du recyclage des combustibles usés. Ces réacteurs permettront à la France, demain, d'accéder à la pleine souveraineté, en utilisant les 330 000 tonnes d'uranium appauvries qui se trouvent actuellement sur le territoire national, et qui représentent des centaines d'années de consommation électrique pour notre pays. Marcoule est le site le plus adapté pour la recherche sur les réacteurs à neutrons rapides : un laboratoire sur le combustible des RNR est situé juste à côté. Il abrite aussi Phénix, l'ancêtre des réacteurs à neutrons rapides, qui a fonctionné jusqu'en 2010. À l'inverse, plusieurs sites peuvent accueillir Nuward. Pierrelatte, Tricastin, Fessenheim...

Est-ce que vous ne faites pas un procès d'intention ? Le CEA soutient le programme des petits réacteurs innovants, et la recherche sur les RNR n'est pas abandonnée. On sait que, à la fin, l'un des endroits que vous citez accueillera aussi ces prototypes.

Ce que je vois, c'est que l'administrateur général du CEA, François Jacq, a été nommé en 2019 pour mettre fin au programme de recherche Astrid sur les réacteurs à neutrons rapides, au moment même où nous étions prêts à le construire. Il a pour cela imaginé des palliatifs, qu'on appelle le multirecyclage, et le CEA a pris de petites participations dans des start-up. Mais le CEA, imaginé par le général de Gaulle, n'est pas un petit actionnaire, c'est le pilote de l'innovation nucléaire en France. Depuis, le monde a changé et l'intérêt du nucléaire est revenu. Je me méfie des opérations d'affichage et de communication qui consistent à expliquer qu'on lance des start-up ou qu'on fait des réacteurs modulaires, et qui cachent en réalité l'absence de volonté de construire. Il ne s'agit plus de réfléchir à l'opportunité de le faire ou non, il s'agit de décider ! Si nous voulons accéder à la souveraineté nucléaire dans les décennies à venir, alors que de nombreux pays vont avoir besoin d'uranium, nous devons dès aujourd'hui prendre la décision de construire un RNR. Les mêmes personnes qui, hier, étaient chargées d'enterrer le nucléaire en France, sont aujourd'hui chargées de le relancer. Cela ne m'inspire pas confiance.

Tous les concurrents de Nuward en Europe ont déjà annoncé un site. Même si Marcoule est choisi, ce serait une bonne nouvelle ?

Le foncier sera déterminant pour la relance du nucléaire en France, et il est exclu d'en gaspiller. Marcoule a pour vocation d'accueillir un futur réacteur de quatrième génération, ce que n'est pas le SMR Nuward conçu par EDF. Fessenheim est disponible, il est encore possible d'y installer un réacteur.

Dans un courrier au président envoyé vendredi, vous vous inquiétez aussi de la sûreté. Pour vous, on ne s'est pas encore donné les moyens d'aller vite ?

La sûreté doit toujours être la première des préoccupations en matière nucléaire, mais avec le temps, elle s'est transformée en une stratégie de gestion patrimoniale. Nous devons revenir à une logique de développement. Cela veut dire que nos exigences de sûreté doivent être compatibles avec notre capacité à concevoir des réacteurs, à les construire et à les produire à échelle industrielle. Or, aujourd'hui, on n'y est pas. Je ne suis pas convaincu que la seule décision de fusionner les structures que sont l'ASN et l'IRSN, en désorganisant le système, change profondément notre approche. Si l'on a mis autant de temps à sortir l'EPR de Flamanville, c'est aussi parce qu'on a cruellement manqué de pragmatisme, en cherchant à prévenir des risques inexistantes – comme celui de voir un avion tomber à pic sur l'EPR. Qu'un avion puisse tomber, oui. Mais à pic ? Aucun pilote ne vous dira que c'est possible. La sûreté doit être un outil au service du développement de l'énergie électronucléaire en France, et pas un instrument ralentissant sa capacité de croissance.